

*Sous le Haut Patronage de son Altesse Royale, le Prince Sébastien*

## PROCES- VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FLNS

Mardi 10 février 2026 à 18h30.  
Siège FLNS – Maison des Sports

Présent-e-s : Claude WALTZING, Thierry HOSCHEIT, Bob ULVELING, Mesdames, Anaïs HOSCHEIT, Jessica SCHUMACHER et Martina FURLAN et Messieurs Damien ASSINI, André MULLER, Luc MULLER et Lex VISSER.

Excusé-e-s : Jil POCERVINA et Thierry POHU

Invité-e-s : Louis-Frédéric DOYEZ

Invité-e-s excusé-e-s : Sébastien MAROUZE

### **I/ Adoption du PV du dernier CA**

Les procès- verbaux des réunions du conseil d'administration des 10 novembre 2025, 23 décembre 2025 et 12 janvier 2026 sont adoptés.

### **II/ Accueil & Actualités par le Président & le Secrétaire général :**

Le Président indique les derniers rendez-vous et entretiens qu'il a eus et à venir :

1

- Vœux Ministre : La nouvelle ministre poursuit dans le sillon laissé par son prédécesseur. Elle a souhaité à tous les acteurs du sport luxembourgeois une très bonne année 2026, en remerciant chacun pour son investissement.
- Journée des Présidents : 28 février, Coque : La date a été validée, partagée. La matinée est organisée avec une invitation à déjeuner le midi.
- Festival du sport : 14 mai 2026, Coque : La FLNS souhaite participer à cet événement et faire la promotion de ses activités. Cependant, les modalités de cette participation ne sont pas arrêtées encore avec le COSL, entre l'opportunité offerte aux jeunes de se baigner, mobilisant une large plage horaire, et l'animation d'un stand autour de quizz sur les disciplines proposées par la FLNS.
- La présentation sur la maison du Sport en cours de construction a été partagée. Cela semble offrir de beaux, nouveaux locaux. La difficulté réside dans le peu, voire l'absence, de places de parking au sein de l'immeuble.

*Sous le Haut Patronage de son Altesse Royale, le Prince Sébastien*

- Le Président informe les membres du CA qu'un nageur luxembourgeois est inquieté pour n'avoir pas respecté à plusieurs reprises ses obligations de localisation et de présence, en conformité avec les procédures liées à la lutte contre le dopage.

## **II/ Affaires sportives :**

- **Participations financières des clubs et/ou des familles aux activités sportives FLNS**

En l'absence du DTN, le trésorier indique que le choix qui est proposé est celui de la simplicité pour solliciter des participations financières aux activités fédérales.

Ainsi pour les nageurs entraînés au sein du CNEE, ce serait à leur club de régler un montant forfaitaire saisonnier de 1500€ (pour la saison en cours), pour financer en partie les frais liés à l'organisation des stages et les participations aux compétitions réalisées avec le CNEE.

En ce qui concerne les actions fédérales, les stages de natation ouverts à différents types de nageurs, comme pour le stage qui a eu lieu durant les vacances de Carnaval, une participation journalière de 50€ est susceptible d'être sollicitée.

Lorsqu'il s'agit d'une sélection nationale en équipe luxembourgeoise, l'ensemble du coût demeure pris en charge exclusivement par la FLNS.

***Ces dispositifs sont adoptés à la majorité.***

Il est cependant indiqué la nécessité de respecter la catégorie des nageurs à laquelle sont destinés les stages et que les ouvertures éventuelles à des catégories non initialement prévues doivent se faire de manière objective, au bénéfice de tous, dans le respect de la « hiérarchie sportive ».

Il est sollicité aussi de définir ce que sont les actions fédérales et de les différencier sans faille des sélections nationales.

*Sous le Haut Patronage de son Altesse Royale, le Prince Sébastien*

- **Convention FLNS-SL-STM, Natation artistique**

Le secrétaire Général indique qu'il a rédigé un projet de contrat réglant la collaboration entre les clubs et la FLNS, au sujet de la mise à disposition des salariés de ces clubs au profit de l'équipe luxembourgeoise de Natation artistique jeune.

L'enjeu principal est de leur allouer une aide d'un montant annuel de 5000€. Sur question, il est précisé que ce montant va aux clubs, et non pas aux entraîneurs.

**Le projet est approuvé et sera communiqué aux clubs pour signature.**

- **Labellisation des compétitions**

Une réunion ministérielle sur le sujet devait se tenir le 04 février dernier. Elle a été décommandée au dernier moment.

Un document FLNS avait été repris et actualisé pour s'adapter aux directives ministérielles et offrir à ce dernier une grille de lecture sur les compétitions FLNS, en aidant ainsi le ministère à octroyer des subsides adaptés au profit des clubs organisateurs

En l'absence du DTN, le document partagé sera présenté lors d'un prochain CA.

- **Bilan Championnat plongeon**

En l'absence de Thierry Pohu, membre du CA en charge du plongeon, le bilan de cette compétition sera réalisé lors d'un prochain CA.

- **Point sur les grands événements :**

- Euro Meet

Le Président se félicite du succès de la dernière édition. Il est avéré que cet événement est une belle vitrine en faveur de la natation. Toutes celles et ceux qui ont la chance d'y participer le reconnaissent. Bravo et merci à tous les acteurs de cette réussite.

*Sous le Haut Patronage de son Altesse Royale, le Prince Sébastien*

Il est cependant à nouveau regretté les difficultés de coopération entre le Comité d'Organisation et les membres du bureau FLNS. Tout semble malheureusement être fait pour créer des incidents : défaut d'information, manque de respect des demandes, ...

La natation luxembourgeoise ne profite ainsi pas complètement d'un tel événement et de son coût.

Le Président avait fait le choix de se mettre en retrait durant l'événement pour ne pas envenimer plus les relations et laisser se dérouler au mieux la compétition.

A l'issue de l'Euro Meet, Serge Hollerich a informé de sa décision de démissionner de ses fonctions de directeur de ce meeting. Cela a induit de nouveaux échanges de courriels, désagréables pour tous.

Le CA prend acte de cette démission et désigne, sur proposition du Bureau exécutif, le directeur administratif et financier de la FLNS pour assumer désormais cette responsabilité. Charge à lui de parvenir à l'organisation d'un Euro Meet qui sert au mieux la natation luxembourgeoise.

4

- CE Nat'Artistique

Les pourparlers contractuels se sont, comme prévu, poursuivis avec *European Aquatics*. L'entité européenne a reçu les demandes de précision et de simplification de la FLNS. Le cahier des charges a dès lors été jugé acceptable.

Dans le même temps, l'organisation opérationnelle, notamment avec l'offre d'hébergement, s'est précisée.

Tout cela a permis de réaliser un bulletin d'information à destination des pays susceptibles de participer. Ce dernier vient, durant le CA même, d'être envoyé par EA à l'intention de toutes les fédérations.

Il reste encore à densifier l'équipe d'organisation et à poursuivre le travail sur la communication, la billetterie, les transports, ...

L'organisation de cette compétition est belle et bien lancée.

Deux membres du CA s'étonnent de l'accélération de cette organisation. La discussion avec EA ayant été réalisée comme cela avait été discuté lors des CA précédents, personne n'ayant jamais exprimé une quelconque réserve sur la tenue de cette manifestation, les opérations ont suivi leurs cours tout à fait normalement.

*Sous le Haut Patronage de son Altesse Royale, le Prince Sébastien*

### **III/ Affaires institutionnelles :**

- **Point sur la situation financière**

Le trésorier indique que la trésorerie de la FLNS se porte mieux, puisque le ministère a procédé dernièrement aux versements des subsides 2025. Cela a permis de renflouer le compte bancaire et ainsi de permettre de faire face aux dépenses de fonctionnement et à celles liées à l'Euro Meet 2026.

- **Organisation du siège**

Le DAF rappelle le départ effectif de Mireille, le 31 janvier dernier. Merci à elle.

Concomitamment, il apparaissait judicieux de redonner un périmètre aux postes administratifs de la Fédération : la secrétaire (Arianne) et la gestionnaire (Martine). Des fiches de poste ont ainsi rédigées et validées avec les intéressées.

L'une et l'autre ont des missions denses qui touchent aussi au sportif. Arianne prend en effet aussi en charge le suivi du Sauvetage et la production des brevets y liés ; Martine suit la natation Course.

Le DAF partagera ces fiches de postes. Il indique que la collaboration, et donc l'ambiance de travail, est bonne et efficace au sein du siège fédéral.

- **Règlement financier**

Le CA souhaite encore bénéficier de temps pour étudier cette proposition.

- **Point Système d'Information (SI)**

La société TELKEA a été missionnée pour faire un audit de notre serveur local en vue d'un transfert et hébergement sur le Cloud. Un de ses techniciens est ainsi venu au siège fédéral le 04 février dernier. Le chantier se poursuit. Le rapport sera partagé dès qu'il aura été reçu.

*Sous le Haut Patronage de son Altesse Royale, le Prince Sébastien*

- **Retour RDV ministère de l'Éducation**

Le Ministère de l'Education et de la Jeunesse souhaite proposer aux jeunes de 12 à 18 ans des activités sportives, durant les vacances scolaires. Pour ce qui est des activités aquatiques, ils veulent proposer un premier test, et des jours de découverte, dès les prochaines vacances à Lux Ville dans la piscine du Campus.

Il s'agit d'animer des mini-stages de découverte (Lundi/Mardi/Mercredi puis jeudi/vendredi), le matin (accueil à 08h30/départ pour midi) du 28 mars au 12 avril 2026 et du 23 mai au 31 mai 2026 à des groupes de jeunes constitués sur la base du volontariat. La surveillance est assurée par le staff de l'équipement, piloté par Dominique Nero. La pertinence des horaires est questionnée au regard des parents qui travaillent, mais ce point est hors du contrôle de la Fédération.

Le water-polo a répondu favorablement à cette initiative, sous la responsabilité d'Anna. Le sauvetage et la natation synchronisée ne peuvent pas répondre à cette sollicitation.

6

**IV/ Questions diverses** : sans objet

*La réunion s'achève à 21H30.*